

Mon enquête sur le 7 février 2009, Samedi Rouge

Nj's Notepad - Chroniques de mon île à bananes (Madagascar) -05/02/10



Le 7 février 2009, « **Samedi Rouge** », c'était il y a presque exactement un an.

Le « 7 février » c'est devenu le fond de commerce de la Haute Autorité de la Transition ou comment instrumentaliser une tragédie en un formidable (sic) outil de propagande, en un épouvantail qu'on brandit à chaque fois pour justifier l'injustifiable (le Coup d'Etat).

Andry Rajoelina avait annoncé que les responsables de ces massacres seraient jugés, c'était il y a un an et pourtant, au jour d'aujourd'hui, aucun jugement n'a été rendu alors qu'il a accédé au pouvoir depuis Mars 2009, pourquoi ?

Pourquoi la Ministre de la Justice de la HAT **Christine Razanamahasoa** n'a pas progressé dans l'enquête et fuit même les questions des journalistes sur le sujet comme sur TV Plus le 5 février 2010 ?

Pourquoi la H.A.T refuse-t-elle de faire la lumière sur ces événements, se contentant de sa propagande sur les « martyrs », d'ériger des stèles d'une mocheté à donner de l'eczéma à un lépreux mais sans jamais aller dans l'enquête de fond ?

Le 7 février, plus t'en parles, moins t'en fais quoi ?

En bon fouille merde qui se respecte, je l'ai fait l'enquête...celle qui explique pourquoi la HAT ne veut pas qu'il y a de procès, et je suis même allé plus loin en essayant de mettre la lumière sur ce « massacre programmé »...mais pas par ceux qu'on croit.

Parce que je n'aime pas les mensonges et la manipulation, parce que je n'aime pas les morts pour rien, surtout à cause des *fozas*.

Théorie du complot ? Non, analyse des faits et d'hypothèses. Je ne suis pas juge, ni juré. Je vous présente juste le résultat de mon « *enquête* », c'est vous qui déciderez, en votre âme et conscience, ce que vous en pensez.

Suivez le guide, replongez-vous dans le bain, trois cent soixante cinq jours auparavant.

Les paroles s'envolent, les écrits restent...et restent surtout publics grâce à Internet. J'ai donc consulté la majorité des sites, blogs, témoignages qui retraçaient les événements pour en faire une synthèse. En effet,

ces médias sont moins facilement manipulables que les médias traditionnels qu'on sait très vulnérables au « *valopy* » et au « *kalach* » laissant suffisamment de matière brute pour effectuer un petit travail de réflexion.

Par quoi commencer ? Par les responsabilités. On parle de juger les responsables, qu'est-ce qu'un responsable d'abord ?

La **responsabilité** est le devoir de répondre de ses actes, toutes circonstances et conséquences comprises, c'est-à-dire d'en assumer l'énonciation, l'effectuation, et par suite la réparation voire la sanction lorsque l'obtenu n'est pas l'attendu.

Pour être responsable, il faut donc avoir fait des actes. Les actes qui ont provoqué le carnage ont les connaît :

- (1) organiser les manifestations non autorisées au 13 mai
- (2) emmener les gens vers Ambohitsorohitra sachant pourtant que c'était classé « zone rouge »
- (3) tirer sur la foule

Qui est responsable des actes n°1 et n°2 ?

Comme on peut le voir sur les photos de « [Madagascar Evenements 2009](#) » et de [Sobika.com](#) sur le Samedi Rouge, ce sont évidemment les organisateurs de la manifestation non autorisée : **Andry Nirina Rajoelina**, **Monja Roindefo**, l'ex-Général **Dolin Rasoloarisoa**, l'homme en costume gris **Étienne Andriamahefarisoa** aujourd'hui président de l'AV7 (*association des victimes du 7 février – sic!*) et les autres « *leaders* » du mouvement TGV présents sur les lieux qu'on peut identifier sur les photos avec leur écharpe tricolore.

Vous savez donc pourquoi la H.A.T n'est pas pressée de faire un procès et ont rapidement apposé leur signature sur l'amnistie des accords de Maputo car, au regard de la loi (enfin ce qu'il en reste), ils sont directement responsables.

En face, il y a aussi des responsables, les responsables de l'acte n°3 : les chefs de la Garde Présidentielle, de l'EMMO-NAT, des forces de l'ordre qui, quoi qu'on en dise « *n'ont fait que leur travail avec les moyens du bord* » et qui sont les « *dindons de la farce* » avec le vahaoka dans cette sombre histoire. Je détaillerais plus tard.

Je ne parlerais pas de Marc Ravalomanana puisque de toute façon, même s'il n'était pas là, il est responsable de tout, coupable de tout, c'est notre bouc émissaire national, le démon, le mal incarné ! D'ailleurs je suis sûr que la H.A.T va bientôt nous sortir c'est lui qui a provoqué le séisme en Haïti en faisant marcher son jacuzzi de 10.000m² au Sheraton de Durban. **Ce n'est pas l'effet papillon, c'est l'effet foza et con.**

Fermons cette parenthèse cynique et hors sujet pour revenir aux faits, rien qu'aux faits votre honneur, revenons à un petit rappel de la loi.

Il y a un gros problème juridique avec les événements du premier trimestre 2009, c'est qu'on est passé de l'état de situation d'exception, à l'état situation d'urgence, à la nécessité nationale puis enfin à la loi martiale le tout toujours de manière officieuse, jamais officielle.

Si l'on analyse un peu la **loi n°91-011 du 18 Juillet 1991 relative aux situations d'exception**, on se rend compte que les couvre-feu, interdictions de manifestations et finalement transfert de pouvoir aux autorités militaires sont régis par ledit texte.

Compte tenu des pillages notamment du 26 Janvier 2009, Ravalomanana aurait dû dès le début appliquer la loi martiale :

Art. 29 - La loi martiale peut être proclamée en cas de péril imminent susceptible d'entraver ou d'empêcher le fonctionnement normal des institutions républicaines et résultant d'une attaque d'origine étrangère, de troubles sanglants ou d'une insurrection armée. Le décret de proclamation est porté à la connaissance de la Nation par un message du Président de la République, dont la diffusion est assurée par tous moyens.

Sachant que TGV et consorts sont rompus à la connaissance de ces textes (Norbert, t'es dans la salle ?) et voulant infliger un « **remake de 2002** » à Ravalomanana, il est facile de deviner que le sieur Ravalomanana ai préféré appliquer les mesures tout en évitant les effets d'annonces sur la loi martiale pour ne pas passer dans le mauvais rôle de Ratsiraka, pour ne pas tomber dans le piège tendu par ceux d'en face.

Un peu dommage avec le recul dans la mesure où, au final, il a transmis le pouvoir à Directoire militaire, ce qui revenait aux dispositions proposés à la loi martiale. Enfin bon, avec nos militaires corrompus qui « transfèrent » le pouvoir à Lapinou, ça aurait peut être été aussi se jeter dans la gueule du loup non ?

On en revient à la loi **n°91-011** qui est très intéressante car elle nous informe sur le **mode opératoire** en cas de manifestations interdites :

Art. 36 - Tout attroupement, manifestation, défilé ou procession sur les voies ou places publiques est interdit de plein droit dès proclamation de la loi martiale et sera dispersé d'office par l'autorité militaire à l'aide de tous moyens propres à y parvenir **sans effusion de sang**.

A l'occasion de son intervention, la troupe doit s'employer à éviter, jusqu'aux dernières limites, l'usage des armes.

Art. 37 - L'usage des armes comprend :

1°Celui des armes blanches ;

2°Celui du feu ;

3°Celui des engins explosifs.

Art. 38 - L'usage des armes blanches ou celui de feu n'est autorisé, aux éléments isolés appartenant aux forces chargées du maintien de l'ordre, **qu'en cas de légitime défense caractérisée**.

Art. 39 – Le commandant de la troupe est seul juge, en fonction de la situation de la nécessité de faire usage du feu ou d'engins explosifs.

En tout état de cause, et sous réserve de ce qui est dit à l'article 42 de la présente loi, l'usage du feu ou d'engins explosifs, ne peut, sauf impossibilité, avoir lieu qu'après trois sommations faites par le commandant à haute et intelligible voix et sur un ton ferme, de préférence au moyen d'un porte-voix, mégaphone ou tout autre amplificateur de voix.

Art. 40 - Après commandement de « Jery atrika » ou sonnerie d'avertissement, les trois sommations sont successivement exprimées en ces termes :

- Mialà fa hitifitra ! Iray izay !

- Mialà izay tsy te ho faty ! Roa izay !

- Maty izay tavela eo ! Telo sady farany izay !

Les extraits de ce texte, nous permettent de voir si les forces de l'ordre ont « *respecté la procédure* ».

J'ai mis en gras ce qui est important : **l'usage en ultime recours des armes à feu**. C'est un point important auquel il est évident que tout militaire et même citoyen (non-foza) est sensibilisé : on ne tire qu'en cas de légitime défense.

Les militaires en particulier sont bien formés à ce texte, à cette procédure.

Si on relit le fil infos de [TopMada](#), on se rappelle que (i) les manifestants étaient au courant qu'ils allaient en zone rouge, (ii) les troupes avaient ordre de ne pas tirer, (iii) les militaires ont effectué des sommations auprès du Général Dolin (voir vidéos) confirmé par l'ambassade US par la suite....pourtant d'un coup, tout se précipite, c'est le grand cafouillage, la garde présidentielle fait feu ! Pourquoi ?

Pour quelle raison un militaire formé, entraîné, civilisé, va spontanément tirer sur une foule « désarmée », violer les règles d'engagement ? Pourquoi surtout les hommes de la garde présidentielle, supposés triés sur le volet parmi les meilleurs soldats et entraînés à la protection de personnalités donc au self control auraient brutalement perdu leur calme pour tirer ?

Pourquoi également ont-ils immédiatement tiré vers la foule, pas en l'air ? La foule avait encore 10 mètres avant d'atteindre le palais et les grillages auraient fait barrage, ils auraient pu tirer en l'air pour les intimider.

Pourquoi n'ont-ils pas eu/pris le temps de faire ça ? Pourquoi n'ont-ils pas eu le temps de faire calmement les trois sommations de l'article 40 ?

Si on observe la vidéo de TV Plus, on voit que même quand la foule arrive au niveau du parking des finances, il n'y a pas encore de tirs, il y a un temps mort, la foule s'arrête dans le calme. Puis, on entend des **explosions DERRIERE** la foule (apparemment des grenades), ce que j'ai confirmé en observant les traces d'explosion (nettoyé depuis) sur le sol à Antaninarenina mais on doit pouvoir trouver des photos.

C'est à ce moment là que les tirs commencent.

Non, ce n'est pas parce que la foule avançait vers elle, qu'ils auraient franchi le corridor que les GP ont tiré. Ils avaient ordre de ne pas tirer, ils n'ont d'ailleurs jamais tiré jusque là même pendant les pillages de MBS/RNM, pourquoi ce revirement ?

Je ne vois qu'une seule raison qui peut l'expliquer et qui est d'ailleurs traitée dans le film que je vous conseille de voir « [L'enfer du devoir / Rules of Engagement](#) » : **c'est qu'on leur tirait dessus.**

Beaucoup l'on oublié parce qu'on fait exprès de l'occulter mais dans ce grand cafouillage beaucoup de témoignages parlaient, outre des explosions de grenades DANS la foule, de coups de feu dans les deux sens, dont on retrouve une trace dans le fil infos de Topmada :

15:15 – Avis contradictoires: d'après Antsiva les tirs viendraient de l'extérieur, près de l'hôtel Colbert plus exactement. Selon Viva en revanche les tirs viendraient du palais.

Et que voit-on sur certaines photos ? Des lueurs concentrées que « *La Gazette de la Grande Ile* » identifiait comme des traces de balles sortant notamment des fenêtres du Trésor où personne des forces de l'ordre n'était censé se trouver. Je n'ai malheureusement plus ces photos que LGDGI avait publié et je pense qu'ils ne les re-publieront pas de sitôt....

Sur les photos publiées sur [Madanight.com](#), on trouve heureusement l'une de ces photos de ces « **lueurs de balles** » semblant être des tirs groupés (photo n°188) :



Sans être un expert en balistique, en observant les photos des victimes on peut voir que :

1. certains impacts de balle sont trop petits pour avoir été infligés par du **7.62x39mm** (le calibre des kalachnikov) surtout à moins de 50 mètres et qui avec le « choc hydrostatique » à tendance à

produire ce qui est arrivé à la [librairie Haja d'Ambohitatovo tuée par les Capsat](#) (attention âme sensibles s'abstenir)

- certains corps dont celui du journaliste de RTA (paix à son âme) sont tombés dans une position qui suggère un tir rapproché VERS le palais PAS DEPUIS.

Or, d'après les différentes photos du [7 février 2009](#) :

- les éléments de maintien de l'ordre n'étaient pas armés, mis à part les officiers avec des pistolets semi-automatiques et quelques uns en kalachnikov sur l'arrière.
- la garde présidentielle était **entièrement** équipée de AK-47
- les soi-disant « *mercenaires africains* » évacuant la Palais dans l'après-midi du 7 février dont L'Express de Madagascar nous apprend l'existence récemment dans son livre de propagande « [Madagascar 2009 : regard sur une crise](#) » étaient également équipés de Kalachnikov.
- tout le dispositif de sécurité était positionné au niveau du palais et des finances, de la descente vers la varangue et la BFV

Par ailleurs, [les témoignages sur Internet des garde présidentiels](#) (à authentifier) que je consulte APRES avoir analysé uniquement les faits viennent confirmer également qu'on leur tirait dessus, que tout était soudain, et qu'un tel carnage ne s'explique pas de leur seul fait :

Rappelez-vous quand même qu'il y avait eu des **tirs croisés** à Ambohitsirohitra ce jour-là, et nous nous sommes tous regardés étonnés dans la cour.

Ce qui s'est passé après, si nous avons vraiment tiré, **pourquoi les éléments mixtes de l'EMMONAT ont accouru vers nous pour se protéger**, mais ne sont pas resté avec le peuple si nous avons vraiment tirés.

Ensuite, seule une cartouche a été utilisée et un seul GP a tiré. Il y a eu 18 balles sorties de cette cartouche. À nous de voir et de réfléchir sur le fait qu'**avec ces 18 balles, il y ait eu 175 blessés sur le coup et 37 morts.**

Troisièmement. Pourquoi du côté de l'Office National de l'Environnement, du côté de Colbert, du côté de la BMOI et de la je n'aime pas trop en dire trop, et de l'ancien Shoprite, il y ait eu des morts et des blessés. **Nos balles ne peuvent pas faire des tirs transversaux, ne peuvent pas zigzaguer**, une balle ne peut qu'aller tout droit.

Quatrièmement. Nos tirs ont été tirs de rebondissements à terre. Nous avons tiré par terre et non à hauteur d'homme, c'est pour vous dire que nous n'avons pas tué ces gens. Une preuve indéniable, devant nos yeux, le journaliste de RTA a basculé vers l'avant vers nous quand il a été touché, et c'était le premier coup d'éclat de fusil ce 07 février à Ambohitsirohitra.

Conclusion : Après avoir épuisé toutes les autres hypothèses, j'en conclus qu'on recherche des mitraillettes (pouvant tirer en rafales automatiques) de petit calibre style 9mm, armes à feu qui ont été opérés par des éléments qui ne sont ni la garde présidentielle, ni des membres du dispositif de sécurité officiel, ni les « supposés mercenaires africains ».

Il y aurait donc eu un autre groupe armé sur les lieux qui aurait apparemment tiré sur la foule **ET** sur la garde présidentielle.

Un dicton de flic dit « **trouve le flingue, tu trouveras le coupable** ».

Ne cherchons pas loin, le(s) flingue(s) je pense l'avoir trouvé car il correspond en tous points au critères spécifiés, il s'agit du célèbre [UZI en 9mm](#) (photo ci-dessous)



D'après Wikipedia, à Madagascar l'arme (rare) serait donc uniquement en dotation auprès des forces de polices :

 **Madagascar**- Utilisé par la police malgache dans sa version crosse fixe en bois.

Toutefois, pour être objectif et couper court aux détracteurs, j'informe aussi que, d'après les photos des défilé du 26 Juin, la garde présidentielle en possède en version crosse rétractable à moins qu'il s'agisse de « clones » sud-africains [Truvelo BXP](#).

Or, malheureusement (ou heureusement c'est selon) **ils étaient tous entièrement équipés ce jour-là de Kalachnikov, photos à l'appui.**

Ainsi, ce ne peut pas être les UZI de la garde présidentielle, ce ne peut être que ceux de la Police Nationale.

Connaissant les contrôles drastiques surtout à l'époque de Ravalomanana sur les armements de 1ère catégorie, surtout « rares » comme l'UZI qui ne « **peuvent sortir de la maison** » (des forces de sécurité de l'Etat), on en conclut vite que **seul quelqu'un de haut placé dans « la maison poulaga »** aurait pu avoir les relations et le pouvoir de faire sortir et d'utiliser lesdits UZI.

Où je veux en venir ?

Ah oui, il fallait que je vous montre une superbe photo où nous avons justement, un magnifique spécimen de Contrôleur Général de la Police Nationale qui s'affiche avec en arrière -plan sur son porte-veste...un UZI ! Hum Hum !



Quand on connaît la facilité avec laquelle (i) il a « pris » son Ministère (Sécurité Intérieure) montrant qu'il possédait bien les contacts à l'intérieur, (ii) qu'il a été l'un de premiers à brandir le scénario machiavélique et inédit jusque là de « **la foule tirant sur la foule** » à propos des [légalistes pourchassés à Anosy le 21 Avril 2009](#) et (iii) qu'il a été de ceux qui ont fait leur show sur les supposés pose de bombes...on sent vite l'expérience du monsieur dans le registre du coup fourré....

*Nous avons des responsables, je pense que nous avons aussi un coupable potentiel, Monsieur **Organès Rakotomihantarizaka** a semble-t-il beaucoup de choses à dire sur le 7 février 2009, n'est-t-il pas ?*

Source : <http://njinb.wordpress.com/2010/02/05/mon-enquete-sur-le-7-fevrier-2009-samedi-rouge/>

VOIR AUSSI

Chronologie des évènements - Album photos du 7 février 2009 :

<http://madagascar-evenements-2009.blog4ever.com/blog/voirphotos-288010-5-1948509199.html>